



— Océan ATLANTIQUE

Stratégie régionale
2019 - 2023

#MondeEnCommun





Préface

Lors du **Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février 2018**, le gouvernement s'est engagé à renforcer l'insertion des territoires ultramarins dans leur bassin régional en soutenant des projets de coopération partagés avec les États voisins. **La mesure n°14 du relevé de conclusions prévoyait ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD) définisse une stratégie par bassin océanique et réorganise son réseau.**

En 2018, le Groupe AFD a procédé à une profonde refonte de son corpus stratégique en adoptant son nouveau **Plan d'Orientation Stratégique (POS) pour la période 2018-2022**, qui reprend les priorités du CICID et traduit les Objectifs du développement durable (ODD) en six grandes transitions et cinq engagements. En déclinaison, le Département Trois Océans, qui regroupe des territoires d'Outre-mer et des États étrangers des océans Indien, Pacifique et Atlantique, a adopté sa nouvelle stratégie « Trois Océans » pour 2019-2022. C'est dans ce cadre renouvelé que s'inscrivent les trois stratégies régionales océans Indien, Atlantique et Pacifique.

La Direction régionale océan Atlantique (DROA), basée à Fort-de-France, est opérationnelle depuis septembre 2018. La stratégie régionale du Groupe définit les **problématiques communes à l'ensemble des territoires du bassin. Elle englobe les stratégies-pays en Martinique, Guadeloupe, Guyane, Suriname, Haïti, République Dominicaine et Saint-Pierre-et-Miquelon**, qui perdurent comme déclinaisons stratégiques locales s'inscrivant dans ce cadre régional. Ces dernières permettent de prendre en compte de façon précise les enjeux locaux dans chaque territoire. La DROA développe grâce à son réseau d'agences des activités de coopération visant à **mutualiser des moyens, à limiter la propagation d'externalités négatives** d'un territoire aux autres et à **partager des savoir-faire relatifs à des sujets d'intérêt commun.**



Océan Atlantique

Mer des Caraïbes

VENEZUELA

COLOMBIE

BRÉSIL

-  DIRECTION RÉGIONALE DE L'AFD
-  BUREAU DE L'AFD
-  FILIALE DE L'AFD DÉDIÉE AU SECTEUR PRIVÉ
-  LIMITE DES ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES (ZEE)

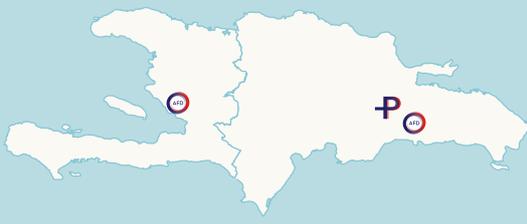
					
• Saint-Pierre ST. PIERRE-ET- MIQUELON	• Pointe-à-Pitre GUADELOUPE	• Fort-De-France MARTINIQUE	• Port-au-Prince HAÏTI • Saint-Domingue RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	• Paramaribo SURINAME	• Cayenne GUYANE FRANÇAISE

TABLE DES MATIÈRES

1 - CONTEXTE, ENJEUX ET PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE ATLANTIQUE.....	6
1.1 Contexte.....	7
1.2 Enjeux.....	8
1.3 La Direction Régionale Atlantique et le réseau du Groupe	9
2 - UNE STRATÉGIE RÉGIONALE ARTICULÉE AUTOUR DE QUATRE PRIORITÉS	10
2.1 Accompagner les enjeux des transitions territoriale, écologique et énergétique.....	11
2.2 Favoriser la transition démographique et sociale pour assurer des conditions de vie décentes aux populations.....	12
2.3 Accompagner la transition économique et financière pour des économies durables	13
2.4 Promouvoir la contribution des acteurs français ultramarins au rayonnement de la France et de l'Europe dans le bassin Atlantique.....	14
3 – MULTIPLIER LES INITIATIVES PARTENARIALES.....	15
3.1 Renforcer les synergies avec les acteurs français	16
3.2 Contribuer au renforcement des structures régionales.....	16
3.3 Mobiliser les bailleurs de fonds et le secteur privé.....	17
3.4 Contribuer à une meilleure connaissance de la région et de ses initiatives	17
4 – MODALITÉS D'INTERVENTION.....	18
4.1 Ressources et outils	19
4.2 Cadre de redevabilité et dispositif de suivi-évaluation	20
5 – ANNEXES.....	21
Annexe 1 : Cadre logique de la stratégie Atlantique.....	22
Annexe 2 : Caractéristiques générales des populations et économies	23
Annexe 3 : Liste des organisations régionales.....	24
Annexe 4 : Mix électriques	25
Annexe 5 : Principales observations constatées du changement climatique, tendances et effets à venir	26
Annexe 6 : Bilan des activités du Groupe sur la période 2015-2018.....	28
LISTES DES SIGLES	29

1.

CONTEXTE, ENJEUX ET PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE ATLANTIQUE

1.1. CONTEXTE

De l'hémisphère nord à l'hémisphère sud, la région Atlantique couverte par le Groupe constitue un **espace géographique fragmenté avec seize territoires,¹ segmentés en quatre sous-régions : les Grandes Antilles** (Haïti, Jamaïque, République Dominicaine) ; **les Petites Antilles** (Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines) ; **le Plateau des Guyanes** (Guyana, Guyane, Suriname) ; et **Saint-Pierre-et-Miquelon** à proximité du Canada. Ces pays et territoires comptent 27,6 millions d'habitants, dont environ 1,1 million de Français.

La fragmentation est à la fois culturelle avec quatre langues véhiculaires et plus d'une centaine de langues vernaculaires, **politique** (monarchies, républiques, départements et collectivités ultramarines), **institutionnelle et commerciale** (CARICOM, Union Européenne). **Des disparités de nature économique caractérisent également cette zone.**² Géant de la région, la République Dominicaine pesait 77 Mds USD de PIB en volume en 2017 pour 10 millions d'habitants, alors que le PIB cumulé de l'ensemble des autres territoires composant la zone s'élevait à 60 Mds. En miroir, Haïti affichait un PIB réel de 8 Mds USD pour environ 11 millions d'habitants, ce qui en faisait le pays le plus pauvre des Amériques. **Ces disparités justifient le maintien de stratégies-pays qui déclinent les enjeux et problématiques spécifiques à chaque territoire.**

Les **collectivités françaises d'Amérique représentaient quant à elles 25 Mds USD de PIB cumulés en 2017.** Avec Haïti et les résidents français, cette zone représente une communauté de **11 millions de locuteurs francophones. La France y occupe une zone économique exclusive (ZEE) de 600 000 km²** et l'insertion régionale demeure pour elle un enjeu de rayonnement économique et culturel majeur. La Guadeloupe, la Martinique et Saint-Martin sont membres associés de l'Association des États de la Caraïbe (AEC), la Martinique et la Guadeloupe étant pour leur part membres associés à l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECO), où le français est donc la première langue parlée. La Martinique, la Guadeloupe et la Guyane sont par ailleurs candidates à la *Caribbean Community* (CARICOM),³ organisation regroupant principalement les États de la Caraïbe anglophone.

De Saint-Pierre-et-Miquelon à la Guyane française, avec des niveaux de vie supérieurs à leurs voisins et un statut de région ultrapériphérique de l'Union européenne (RUP) ou de pays et territoire d'Outre-mer (PTOM), **les collectivités françaises d'Amérique peuvent contribuer à apporter des solutions régionales** à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux communs. Figurant sur la liste des Pays Pauvres Prioritaires (PPP) établie par le CICID pour la politique de développement et de solidarité internationale de la France, **Haïti occupera à ce titre une place prépondérante dans les activités régionales du Groupe.**

¹ Seuls les territoires pour lesquels l'AFD a un mandat d'intervention ou de prospection relevant du périmètre OCN sont cités. Le Brésil, la Colombie, le Mexique et Cuba relèvent de la compétence du Département Amérique Latine (AML) de l'AFD. Le mandat de l'AFD dans la zone peut évoluer par décision du co-secrétariat du CICID.

² Voir annexe n°2 – Caractéristiques générales des populations et économies de la région.

³ Voir annexe n°3 – Liste des organisations régionales.

1.2 ENJEUX

Par-delà la diversité des territoires de cette région, des enjeux communs invitent à **penser un développement régional de bassin pour faire dialoguer les territoires** et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Sur le plan climatique et environnemental, cette zone composée de Petits États Insulaires en Développement (PEID) est en **première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique** (montée des eaux, modification du trait de côte, salinisation des nappes phréatiques, modification des températures moyennes, événements climatiques extrêmes).⁴ La région cumule **l'ensemble des risques naturels, à la fois telluriques (séismes, éruptions volcaniques) et hydrométéorologiques (cyclones, inondations, sécheresses)**. Comme l'ont rappelé les ouragans Irma et Maria en 2017, la région est en effet une zone de forte intensité cyclonique dont la violence pourrait s'accroître avec la hausse des températures moyennes.⁵ Selon la CEPAL, les États de la Caraïbe ont été affectés par 165 désastres naturels entre 1990 et 2008 provoquant environ 136 milliards de dollars de pertes économiques⁶ (hors Outre-mer français).

La région Atlantique se démarque par une biodiversité terrestre et marine exceptionnelle. En tant que « Point chaud de la biodiversité mondiale »,⁷ la Caraïbe comporte 10 000 km² de récifs et 22 000 km² de mangroves, avec un taux d'endémisme de 3,5 % chez les espèces de vertébrés⁸ et de 8 à 35 % chez les espèces de la faune marine.⁹ Sur le Plateau des Guyanes, selon ONF international, 40 % des 8 000 espèces végétales recensées en Amazonie sont endémiques. Dès lors, le changement climatique, l'érosion des zones côtières, la destruction des mangroves et les pressions anthropiques liées aux activités humaines sont des défis d'envergure dans la région.

Sur le plan social et humain, certains territoires connaissent une forte croissance démographique sous l'effet de leur solde naturel et/ou migratoire, quand d'autres observent un ralentissement. Là où les structures sociales sont inégalitaires et les **services publics défaillants (éducation, santé)**, ces **dynamiques démographiques** peuvent avoir un **effet déstabilisateur sur leur voisinage**. Aussi, agir en

faveur d'une **offre d'enseignement cohérente avec les besoins d'emplois de la région** et l'inclusion de la jeunesse est un enjeu fort et commun qui peut contribuer à **renforcer les capacités des territoires de la région**. L'usage de **trois langues internationales** (anglais, espagnol, français) est en ce sens un véritable atout pour la formation, que les échanges de personnes peuvent contribuer à valoriser.

Le renforcement des services de santé est un autre enjeu d'envergure. Limiter la **propagation de maladies vectorielles humaines** (dengue, chikungunya, zika, paludisme), **animales** (cowdriose, influenza aviaire) et **végétales** (cercosporiose noire) nécessite de renforcer la **veille épidémiologique à l'échelle de la région**. L'absence ou le dysfonctionnement de certaines offres de soins peuvent par ailleurs être résolus en contribuant à la **complémentarité des services de soins à l'échelle régionale**. Enfin, la **réduction des inégalités** et l'inclusion des groupes les plus vulnérables constituent des enjeux régionaux clefs pour la stabilité et la cohésion de la région.

Sur le plan économique, ces territoires font face à des **vulnérabilités communes liées à leur insularité**¹⁰ (dépendance énergétique, difficultés à réaliser des économies d'échelle, sous-équipements en infrastructures, éloignement des grandes routes commerciales), plus ou moins exacerbées selon le niveau de développement.¹¹ L'appartenance à des zones de libre-échange distinctes et une **faible connectivité maritime, aérienne et numérique** expliquent pour partie des **flux commerciaux intra-régionaux faibles**, comptant pour moins de 10 % des échanges commerciaux globaux, la zone étant fortement polarisée par les États-Unis et l'Union Européenne, premiers fournisseurs et importateurs de ces territoires. Combinée à l'importation d'énergies fossiles, la **dépendance de la région au commerce international** demeure importante. Enfin, la fragilité du cadre institutionnel en Haïti et dans plusieurs PEID de la région contribue à décourager les investissements étrangers et freine l'essor de **filiales régionales** porteuses comme **l'économie bleue**¹² (pêche, activités portuaires, tourisme de croisière et plaisance), **l'économie verte** (agro-écologie, écotourisme, eau et assainissement, développement urbain) et **l'économie circulaire** (gestion des déchets).

⁴ Voir annexe n°5 – Principales observations du changement climatique, tendances et effets à venir.

⁵ Christopher Patrick Burgess, Estimating damages from climate-related natural disasters for the Caribbean at 1.5 °C and 2 °C global warming above preindustrial levels, 2018 : alors que les dégâts provoqués par les catastrophes naturelles dans la Caraïbe sont estimés à 824 millions de dollars par an en moyenne sur la période 1964-2013, leur coût devrait augmenter et atteindre 1,395 milliards annuels en cas de hausse de la température de 1,5°C.

⁶ CEPAL, Analyse des événements extrêmes dans la Caraïbe (1990-2008), Analysis Limited LC/CAR/L.254, 5 Mars 2010, p.5.

⁷ F.E. Zachos & J.C. Habel (2011), Biodiversity Hotspots : Distribution and Protection of Conservation Priorities : majoritairement situés en zone tropicale, les « points chauds » désignent des zones qui renferment au moins 1 500 espèces de plantes vasculaires endémiques (hors mousses, algues et lichens), et pour lesquelles au moins 70 % de l'habitat a été perdu. La part de la biodiversité endémique dans la biodiversité mondiale est estimée à 0,5 %.

⁸ À titre de comparaison, la France métropolitaine accueille seulement 8 espèces de vertébrés endémiques, soit 0,03 % des espèces mondiales et 79 plantes endémiques soit 0,03 % des espèces mondiales.

⁹ Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF), Hotspot de la biodiversité des îles des Caraïbes, 2010.

¹⁰ Y compris en Guyane, au Suriname et au Guyana où l'Amazonie les isole des dynamiques continentales latino-américaines.

¹¹ La République Dominicaine n'est pas aujourd'hui confrontée à des problématiques d'économies d'échelle.

¹² Banque Caribéenne de Développement, Financing the blue economy : A Caribbean development opportunity, 2018 : 64 000 emplois sont directement concernés par le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans les 19 États-membres bénéficiaires de la BCD, et 180 000 en comptant les emplois indirects.

Sur le plan sécuritaire, **la zone est exposée à différents risques**. Zone de transit mondial de la drogue, le **Plateau des Guyanes et les Caraïbes sont des plaques tournantes du trafic de cocaïne** vers les États-Unis et l'Europe, où les flux se sont accrus de 15 % depuis 2015.¹³ Au trafic de drogues s'ajoute le **trafic d'armes avec près de 2 millions d'armes en circulation** dans cette zone, principalement en Jamaïque, République Dominicaine et Haïti. Plusieurs gangs se sont développés dans les Grandes Antilles avec une extension récente aux Petites Antilles, lieu de

transbordement de la drogue. L'immigration illégale provient principalement d'Haïti avec des flux vers les États-Unis mais également la République Dominicaine, le Plateau des Guyanes et plus marginalement les Petites Antilles. **La pêche illégale** est un phénomène marginal à l'échelle régionale qui affecte principalement la Guyane et la République Dominicaine. Enfin, sur le Plateau des Guyanes, le trafic de matières premières demeure limité à une activité artisanale d'orpaillage illégale.

1.3 LA DIRECTION RÉGIONALE ATLANTIQUE ET LE RÉSEAU DU GROUPE

Incarnant la plateforme régionale du Groupe AFD (AFD, Proparco, Expertise France), la **Direction régionale Atlantique basée à Fort-de-France couvre un réseau de cinq agences (Haïti, Guadeloupe, Guyane, Martinique, République Dominicaine) et deux bureaux de représentation (Saint-Pierre-et-Miquelon, Suriname)**. Elle s'appuie sur les bureaux régionaux de Proparco basés en République Dominicaine et au Mexique pour les interventions en faveur du secteur privé dans les États étrangers.

L'AFD intervient **exclusivement en subvention en Haïti**. Dans les autres géographies, **le recours au prêt est privilégié** dès lors que la situation financière de la contrepartie le permet. Dans les Outre-mer, l'Agence est la première banque publique des collectivités territoriales, dont elle finance les investissements sous forme d'appuis budgétaires ou de projets. Le Groupe finance également le secteur privé ultramarin dans une logique de subsidiarité et complémentarité avec le secteur bancaire local. L'Agence peut également intervenir en subvention pour financer des prestations d'appuis-conseils, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de renforcement de capacités, d'assistance technique ou des programmes de recherche. Dans les États étrangers, Proparco accompagne le secteur privé en mobilisant l'ensemble de ses outils d'intervention (prêts, fonds propres, garanties, etc.).

La Direction régionale définit **les enjeux et problématiques communes à l'ensemble des territoires du bassin** et développe grâce à son réseau d'agences des **activités de coopération visant à mutualiser des moyens** (entraide face aux catastrophes naturelles, complémentarités des infrastructures portuaires et aéroportuaires), **à limiter la propagation d'externalités négatives d'un territoire aux autres** (déchets maritimes, propagation de maladies) et **à partager des savoir-faire sur des sujets d'intérêt commun** (énergies renouvelables, érosion des zones côtières).

Outre leurs objectifs locaux variables d'un territoire à l'autre, les stratégies-pays concourent localement à l'exécution de la stratégie régionale. Grâce à cette nouvelle organisation, le Groupe pourra renforcer le **rayonnement de la France** dans son environnement et amplifier la **valorisation des intérêts français dans toutes ses activités**.

¹³ Conférence de coopération régionale Antilles-Guyanes, Table-ronde sur la coopération sécuritaire, intervention de l'attaché de défense de l'ambassade de France au Venezuela, octobre 2018.

The page features several decorative blue curved lines of varying thicknesses and colors (from light blue to dark blue) that sweep across the top and left sides of the page, framing the central text.

2.

UNE STRATÉGIE RÉGIONALE ARTICULÉE AUTOUR DE QUATRE PRIORITÉS

Le Plan d'Orientation Stratégique du Groupe (POS) (2018-2022) décline les conclusions du CICID du 8 février 2018 et traduit l'Agenda 2030, les Objectifs du développement durable (ODD) et l'Accord de Paris en cinq engagements et six transitions. La **stratégie « Trois Océans » (2019-2022) précise les priorités dans les trois bassins océaniques**. La stratégie régionale Atlantique du Groupe AFD s'inscrit dans ce cadre de référence, complété par la **stratégie diplomatique du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) pour les Caraïbes**, les stratégies sectorielles du MEAE, le **Livre bleu Outre-mer (2018) et la « Trajectoire 5.0 »¹⁴ (2019)** du Ministère des Outre-mer (MOM). Des synergies seront recherchées avec les Documents cadres de partenariats (DCP) entre la France et les États de la zone quand ils existent, en bonne articulation avec les plans d'action diplomatiques.

En cohérence avec ce cadre renouvelé, le **Groupe AFD, avec ses filiales Proparco et Expertise France, se donne trois objectifs généraux et un objectif transversal¹⁵** pour intervenir dans la région Atlantique :

- accompagner les **transitions territoriale, écologique et énergétique** ;
- favoriser la **transition démographique et sociale** pour assurer des conditions de vie décentes aux populations ;
- accompagner la **transition économique et financière** pour des économies durables ;
- **promouvoir la contribution des acteurs français ultramarins au rayonnement de la France et de l'Europe dans la région.**

Ces objectifs s'inscriront pleinement dans **l'engagement 100 % lien social** du POS qui vise à ce que chaque activité contribue au renforcement de la cohésion sociale, à la réduction des inégalités socio-économiques et de genre. Ils seront aussi cohérents avec **l'engagement 100 % Accord de Paris** selon lequel tout projet financé par l'AFD doit contribuer à une trajectoire de développement résiliente et bas-carbone. Le Groupe cherchera en particulier à maximiser les co-bénéfices climat des opérations qu'il finance, que ce soit en termes d'adaptation ou d'atténuation.

2.1. ACCOMPAGNER LES ENJEUX DES TRANSITIONS TERRITORIALE, ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe contribuera à rendre les territoires plus résilients au changement climatique et moins émissifs en carbone.¹⁶ Il cherchera à **promouvoir une meilleure gouvernance climatique (Objectif spécifique - OS1)** en appuyant la révision et la déclinaison opérationnelle des contributions nationales déterminées. Il mobilisera à cette fin la Facilité Adapt'action, la ligne d'appui-conseil dédiée aux Outre-mer et ses outils de financements en dons ou en prêts pour appuyer des projets structurants dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique.

Atténuer l'impact des catastrophes naturelles par une réponse globale articulant connaissance, prévention, préparation et réponse (OS2) sera aussi une priorité. L'Agence poursuivra son effort d'innovation financière pour développer des outils de relèvement adaptés au contexte de crise comme les mécanismes de contingence.

Le Groupe investira dans le développement de mix électriques plus sobres en carbone tout en promouvant l'efficacité énergétique (OS3).¹⁷ Il financera le développement

¹⁴ La « Trajectoire 5.0 » vise à faire des Outre-mer des territoires zéro carbone, zéro déchet, zéro intrant chimique, zéro vulnérabilité et zéro exclusion.

¹⁵ Voir annexe n°1 – Cadre logique de la stratégie du Groupe AFD pour l'Atlantique.

¹⁶ AFD, Stratégie « Trois Océans », priorité 1 « Faire des Trois Océans des territoires 100 % Accord de Paris ».

¹⁷ Voir annexe n°4 – Mix électriques des territoires.

des filières de production des énergies renouvelables, accompagnera les démarches de recherche d'efficacité énergétique en matière de mobilité et de bâtiments, contribuera au dialogue de politique publique promouvant des énergies propres et favorisera le partage de connaissances entre les acteurs français et étrangers.

Le Groupe renforcera significativement son action pour **valoriser et gérer durablement les ressources naturelles en préservant les écosystèmes et la biodiversité (OS4)**, en ligne avec la révision des objectifs d'Aichi en

2020. Il amplifiera son appui à la préservation des zones côtières dans les Caraïbes et à la création et à la mise en réseau d'aires protégées, terrestres et marines. L'Agence poursuivra ses appuis en matière de gestion des zones forestières sur le Plateau des Guyanes et en République Dominicaine en s'appuyant sur l'expertise ultramarine. Elle étudiera les voies et moyens d'un **renforcement de la gestion de la forêt amazonienne sur le plateau des Guyanes avec le Brésil** pour lutter contre la déforestation, en cohérence avec les initiatives du G7.

2.2. FAVORISER LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE POUR ASSURER DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES AUX POPULATIONS

Le second objectif général vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et à renforcer la cohésion des sociétés de la région en tenant compte des dynamiques démographiques.

À cette fin, le Groupe **financera le développement des filières d'enseignement performantes qui favorisent l'insertion professionnelle dans une logique de complémentarité de l'offre entre les territoires (OS1)**. L'Agence pourra **soutenir le développement de filières de formations professionnelles** initiales et continues et les dispositifs d'insertion professionnelle, en particulier dans les secteurs de l'économie bleue et de l'économie verte.

L'AFD poursuivra ses actions pour **réduire les inégalités sanitaires entre les territoires et limiter l'occurrence de maladies transmissibles humaines et animales (OS2)**.

L'Agence contribuera au développement de services de soins complémentaires entre les îles, tout en participant à l'attractivité de l'offre ultramarine. Sur le Plateau des Guyanes, elle poursuivra ses appuis à la coopération hospitalière transfrontalière entre la Guyane et le Suriname. Elle cherchera également à renforcer les dispositifs régionaux de surveillance épidémiologique pour réduire la propagation des maladies humaines et animales.

L'Agence cherchera à **renforcer le lien social et les solidarités intergénérationnelles par l'emploi décent, l'accès à des services de base de qualité, et la promotion d'activités culturelles et sportives (OS3)**. Grande cause du quinquennat, la **réduction des inégalités entre les femmes et les hommes sera au cœur des actions du Groupe** dans la région, qui cherchera à financer des projets dont le genre constitue l'objectif principal ou secondaire.

2.3. ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE POUR DES ÉCONOMIES DURABLES

Le troisième objectif général vise à créer les conditions d'une croissance économique durable, inclusive et partagée dans les secteurs de l'économie bleue, l'économie verte et l'économie circulaire, tout en contribuant à la stabilité financière de la région et à l'accroissement des échanges commerciaux.

Le Groupe contribuera à **soutenir la structuration des filières de l'économie bleue, de l'économie verte et de l'économie circulaire (OS1)**. Dans cet ensemble océanique où tous les territoires ont accès à la mer, le Groupe soutiendra le développement de **filières de l'économie bleue**, entendue comme l'ensemble des activités économiques liées aux océans.¹⁸

Le Groupe soutiendra également les filières de l'économie verte¹⁹ qui reposent sur la valorisation durable des ressources naturelles, et incluent notamment l'agro-écologie, l'éco-tourisme et le développement urbain durable. L'Agence s'attachera aussi à renforcer les services d'eau potable et d'assainissement qui sont des secteurs d'intervention majeurs en République Dominicaine et dans les collectivités d'Outre-mer.

Le Groupe **accompagnera la structuration des filières de l'économie circulaire** dont l'objectif est de produire des biens et services en limitant la consommation des matières premières et l'usage des sources d'énergie non renouvelables. Il cherchera à **améliorer la collecte, la gestion et le traitement des déchets dans une logique de complémentarité entre les îles. Il contribuera aux réflexions en cours sur la question des sargasses** et étudiera les perspectives opérationnelles ouvertes par cette problématique commune aux territoires de la zone, en lien avec l'État et la Région Guadeloupe.

Le Groupe contribuera à **bâtir des systèmes financiers inclusifs, pérennes et responsables pour accompagner une croissance économique stable (OS2)**. À cet effet, le Groupe cherchera à renforcer le rôle des banques régionales, à orienter les financements vers un développement durable via des lignes de crédit « vertes » et à consolider le suivi des risques environnementaux et sociaux dans le système bancaire.

Enfin, le Groupe **soutiendra la connectivité aérienne, maritime, terrestre et numérique (OS3)** entre les territoires de la région pour favoriser les échanges commerciaux. Les interventions mettront l'accent sur la nécessaire transition énergétique de ces secteurs, sur les enjeux de sécurité et de sûreté et le besoin de développer des plateformes intégrées à leur environnement, afin de maximiser les effets d'entraînement sur l'économie et l'emploi local. Premier secteur d'intervention de l'Agence en République Dominicaine, les transports urbains (lignes de métro, de téléphérique) continueront à faire l'objet d'un accompagnement soutenu. À Saint-Pierre-et-Miquelon, l'AFD apportera son soutien à la stratégie de développement de l'offre portuaire définie par le territoire en partenariat avec le Ministère des Outre-mer.

¹⁸ Ces activités incluent le développement et la gestion des ports, les énergies marines, le tourisme côtier, de croisière et de plaisance, la pêche et les industries de transformation.

¹⁹ Entendue comme les activités économiques durables qui n'exercent aucune pression sur les ressources naturelles.

2.4. PROMOUVOIR LA CONTRIBUTION DES ACTEURS FRANÇAIS ULTRAMARINS AU RAYONNEMENT DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE DANS LE BASSIN ATLANTIQUE

En conformité avec l'engagement du gouvernement de favoriser une meilleure intégration des territoires ultramarins dans leur environnement régional, le Groupe cherchera à **développer les partenariats entre les acteurs publics français et les organisations régionales**, notamment l'AEC, l'OECD, la CARICOM et la Banque Caribéenne de Développement (BCD). À cet effet, il s'appuiera sur la **Conférence annuelle de coopération Antilles-Guyane**, seule instance de dialogue institutionnel entre les collectivités ultramarines françaises de la zone, les États du voisinage et les organisations régionales de la zone.

Le Groupe contribuera à identifier et **promouvoir les talents économiques ultramarins** dans la zone en lien avec les chambres de commerce et d'industrie. Il cherchera à mobiliser l'expertise française qualifiée dans l'ensemble des projets qu'il finance et pourra **s'appuyer notamment sur Expertise France** dans les secteurs de l'agroécologie, du transport urbain, de la biodiversité et de l'énergie. Il contribuera à promouvoir les solutions durables portées par les entreprises françaises en s'appuyant sur Business France, avec qui l'Agence est signataire d'un accord-cadre. Dans une approche de coopération Sud-Sud, il favorisera les échanges d'expériences qui pourraient également bénéficier aux acteurs ultra-marins.

3.

**MULTIPLIER
LES INITIATIVES
PARTENARIALES**

3.1. RENFORCER LES SYNERGIES AVEC LES ACTEURS FRANÇAIS

En étroite collaboration avec **les postes diplomatiques, les préfetures et l'ambassadeur de France délégué à la coopération régionale Antilles-Guyane**, l'Agence contribuera à la stratégie française dans l'Atlantique à travers la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale. Elle s'emploiera à mettre en réseau et informer les acteurs publics et privés des projets auxquels le Groupe AFD participe dans la région, mais également dans les directions régionales voisines (Amérique Centrale, Amérique du sud).

Le Groupe AFD privilégiera la voie partenariale dans ses activités. En déclinaison des conventions partenariales pouvant exister au niveau central, l'Agence étudiera les modalités d'un fonctionnement plus intégré au niveau régional avec les établissements publics français (Agences régionales de santé, BRGM, CIRAD, IRD). Elle continuera à **financer les investissements des collectivités territoriales ultramarines et à les accompagner dans des actions de coopération décentralisée** avec leurs homologues du voisinage. Elle poursuivra son dialogue de proximité avec la **Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC)** dans le cadre de l'Alliance.

3.2. CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DES STRUCTURES RÉGIONALES

En cohérence avec la stratégie française pour la Caraïbe, l'Agence approfondira son partenariat avec les **organisations régionales**. Elle accompagnera l'OECD qui regroupe 7 Etats-membres indépendants, la Martinique et la Guadeloupe en tant que membres associés,²⁰ et amplifiera le nombre de projets sous sa maîtrise d'ouvrage en veillant au maintien de sa capacité d'absorption. L'Agence poursuivra son **appui à la CARICOM via ses agences régionales de mise en œuvre** comme la CARPHA dans le domaine de la santé. Enfin, l'AFD pourrait travailler sur des initiatives multilatérales avec **l'Association des États de la Caraïbe (AEC)**, qui regroupe l'ensemble des États riverains de la Caraïbe (25 membres).

La Banque Caribéenne de Développement (BCD) qui regroupe 19 Etats-membres bénéficiaires dans la région est un partenaire central de l'AFD. L'Agence amplifiera son appui à la BCD sous forme d'assistance technique, de lignes de crédit et le cas échéant de subventions pour accroître les opérations de financement dans les États de la zone, notamment les États les plus vulnérables ayant un accès restreint aux marchés de capitaux.

²⁰ Voir annexe n°3 – Liste des organisations régionales.

3.3. MOBILISER LES BAILLEURS DE FONDS ET LE SECTEUR PRIVÉ

L'AFD poursuivra son dialogue avec **l'Union Européenne** pour la mise en œuvre de l'enveloppe du Fonds européen de développement (FED) régional dédiée aux Caraïbes afin d'articuler ses actions et de rechercher des impacts pour les secteurs à levier régional. Elle se positionnera en partenaire des **autorités de gestion des fonds structurels FEDER-INTERREG** pour la Caraïbe (Région Guadeloupe), l'Amazonie (Collectivité territoriale de Guyane) et les territoires de Saint-Martin et Sint-Maarten, en identifiant des secteurs d'intervention communs.

L'Agence poursuivra son dialogue avec la **Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement (BID)** en ciblant des opérations communes dans une logique d'effet de levier. Elle approfondira ses partenariats avec le **Programme des Nations-Unies pour le**

Développement (PNUD) et l'Organisation Panaméricaine de Santé (PAHO). Elle renforcera son dialogue avec **l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)** et recherchera des partenariats opérationnels avec les bailleurs bilatéraux actifs dans la zone, notamment **USAID, la KfW, le DFID et la High Commission of Canada**.

Le Groupe accompagnera le développement des activités du secteur privé, en contribuant à l'internationalisation des groupes locaux et à la diffusion d'innovations croisées entre les territoires ultramarins et les États étrangers. Les deux implantations régionales de Proparco en République Dominicaine et au Mexique permettront de dynamiser les échanges économiques et commerciaux infra-zone ainsi qu'avec les pays du continent américain.

3.4. CONTRIBUER À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA RÉGION ET DE SES INITIATIVES

Les activités relatives à la production de connaissances s'inscrivent dans les priorités stratégiques de l'AFD dans la région. Ces activités contribueront à une **meilleure compréhension des grands enjeux de développement, des dynamiques territoriales et économiques** à l'œuvre dans le bassin pour appuyer la prise de décision. Elles soutiendront l'émergence **de projets de développement cohérents** avec la stratégie du Groupe. À cette fin, le Groupe s'appuiera sur le réseau des universités, les think-tanks actifs et les organismes de recherche comme le CIRAD et

l'IRD, en soutenant **des publications, des programmes de recherche et l'organisation de séminaires**. Ces activités pourront par exemple concerner les thématiques de coopération sanitaire, les risques naturels, les questions de sensibilisation au changement climatique, de préservation de la biodiversité, ou de vulnérabilités et résilience des petites économies insulaires.

Par ailleurs, le Groupe, via ses activités et son réseau de partenaires, sera en capacité **d'identifier des initiatives innovantes et potentiellement répliquables entre bassins océaniques** afin d'en faire bénéficier des territoires rencontrant des problématiques similaires.



4.

**MODALITÉS
D'INTERVENTION**

4.1 RESSOURCES ET OUTILS

Le Groupe mobilisera toute sa gamme d'outils d'intervention. **En tant que pays pauvre prioritaire, Haïti mobilisera la majorité des moyens en subventions** dévolus à la zone Atlantique. Dans les autres géographies, **le recours au prêt sera privilégié** dès lors que la situation financière de la contrepartie le permet. Dans les Outre-mer, l'Agence continuera à accompagner les investissements des collectivités territoriales sous forme d'appuis budgétaires ou de projets, notamment par des prêts bonifiés. L'Agence pourra intervenir en subvention pour financer des prestations d'appuis-conseils, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de renforcement de capacités, d'assistance technique ou des programmes de recherche. Dans les États étrangers, Proparco pourra mobiliser tous ses outils d'intervention en appui au secteur privé (prêts, fonds propres, garanties, etc.). Pour concevoir des **projets multi-pays régionaux**, l'Agence privilégiera les ressources en subvention en recherchant des effets de leviers, en particulier avec le Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM), les fonds européens (INTERREG, FED-ACP, FED-PTOM) et le Fonds vert climat.

L'Agence continuera à mobiliser la « **Facilité de Financement pour les Collectivités Locales** » (FICOL) pour accompagner des projets de coopération décentralisée entre une collectivité française et une collectivité étrangère. Elle mobilisera le « **Fonds d'Expertise et de transferts d'Expérience** » (FEXTE) pour engager un dialogue de politique publique avec un État demandeur d'une expertise française de proximité. L'AFD pourra contribuer à promouvoir les échanges commerciaux des territoires de la zone en mobilisant le fonds d'appui du **Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC)**, en collaboration avec les services économiques des ambassades de France.

Pour les ONG, associations, syndicats, fondations et acteurs de l'économie sociale et solidaire français, l'AFD mettra à disposition son guichet « **Initiative Organisations de la société civile** », auquel seront éligibles tous les projets cohérents avec la stratégie régionale dans les États étrangers. En Outre-mer, seuls les projets dont l'objectif principal est l'éducation au développement ou la structuration et le renforcement de capacités des OSC ou plateformes associatives y seront éligibles.

4.2 CADRE DE REDEVABILITÉ ET DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION

La stratégie Atlantique est traduite sous forme de **cadre logique en annexe n°1**. La finalité de la stratégie régionale **répond à trois objectifs généraux et un objectif transversal**, auxquels correspondent des **objectifs spécifiques mesurables et évaluables**, atteints au moyen d'activités.

Au niveau de la finalité, on retrouve **un ensemble d'indicateurs transversaux s'appliquant à toutes les activités du Groupe dans la région**. Ces indicateurs transversaux alimentent le cadre de redevabilité de la stratégie « Trois Océans » (2019-2022) et traduisent la **valeur ajoutée des activités régionales du Groupe** (nombre de projets transfrontaliers, valorisation de l'expertise française, nombre de projets et d'études en partenariat), les indicateurs sous-jacents aux **engagements du POS** les plus pertinents pour la région et quelques **grands marqueurs sectoriels de la région** en s'appuyant sur les indicateurs de redevabilité politique (CICID, COM). Pour la région Atlantique, le Groupe se focalisera notamment sur les marqueurs suivants :

- Superficies en hectares bénéficiant de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la biodiversité type 1 (création, extension, amélioration, financement durable des aires protégées) ;

- Nombre de personnes dont l'accès aux soins a été amélioré ;
- Nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées liées aux projets ;
- Nombre de personnes bénéficiant d'un accès amélioré à un transport urbain durable.

Aucun indicateur cible ne figure dans la stratégie régionale en raison du nombre important d'activités nouvelles qui ne permettent pas aujourd'hui de disposer d'une situation de référence complète. Ces indicateurs cibles seront définis à l'occasion de la prochaine stratégie (2024-2028) sur la base de la situation de référence alors disponible.

La Direction régionale communiquera chaque année sous la forme d'un rapport d'activités sur l'avancement de la stratégie régionale en se basant notamment sur les indicateurs transversaux. **Une évaluation ex-post externe de la stratégie sera réalisée à la fin de la période couverte.**

The page features several decorative, curved blue lines of varying thicknesses that sweep across the top and left sides, creating a dynamic, abstract background.

5.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Cadre logique de la stratégie Atlantique

IMPACT ATTENDU	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
FINALITÉ CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT REGIONAL DURABLE ET INCLUSIF DES TERRITOIRES DE LA ZONE ATLANTIQUE.	OBJECTIF GÉNÉRAL N°1 ACCOMPAGNER LES ENJEUX DES TRANSITIONS TERRITORIALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE.	OS 1.1 – Renforcer la résilience des territoires et populations en promouvant une meilleure gouvernance climatique.
		OS 1.2 – Atténuer l'impact des catastrophes naturelles pour les territoires et les populations par une réponse globale articulant connaissance, prévention et préparation aux risques.
		OS 1.3 – Contribuer au développement de mix électriques plus sobres en carbone et promouvoir l'efficacité énergétique.
		OS 1.4 – Valoriser et gérer durablement les ressources naturelles en préservant les écosystèmes et la biodiversité.
	OBJECTIF GÉNÉRAL N°2 FAVORISER LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE POUR ASSURER DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES AUX POPULATIONS.	OS 2.1 – Développer des filières d'enseignement performantes qui favorisent l'insertion professionnelle.
		OS 2.2 – Réduire les inégalités sanitaires et limiter l'occurrence et la portée des maladies transmissibles humaines et animales.
		OS 2.3 – Élargir et renforcer l'accès aux services publics en réduisant les inégalités socio-économiques et de genre.
	OBJECTIF GÉNÉRAL N°3 ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE POUR DES ÉCONOMIES DURABLES.	OS 3.1 – Soutenir la structuration des filières de l'économie bleue, l'économie verte et l'économie circulaire.
		OS 3.2 – Contribuer à bâtir des systèmes financiers inclusifs, pérennes et responsables.
		OS 3.3 – Soutenir la connectivité terrestre, aérienne, maritime et numérique.
	OBJECTIF TRANSVERSAL PROMOUVOIR LA CONTRIBUTION DES ACTEURS FRANÇAIS ULTRAMARINS AU RAYONNEMENT DE LA FRANCE/EUROPE DANS L'OCÉAN ATLANTIQUE.	OST.1 – Développer une approche partenariale entre les acteurs publics ultramarins et les organisations régionales de l'Association des États de la Caraïbe (AEC), de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS), de la CARICOM et de la Banque Caribéenne de Développement (BCD).
		OST.2 – Contribuer à l'identification et la promotion des talents économiques français et assurer leur information sur les opportunités d'activités liées aux projets soutenus par le Groupe AFD.
OST.3 – Mobiliser l'expertise française privée et publique dans le cadre des projets de développement.		

ANNEXE 2: Caractéristiques générales des populations et économies

TERRITOIRES (indicateurs base 2017)	PIB EN VOLUME (\$ US constants)	POPULATION TOTALE	SUPERFICIE (en km ²)	PIB/HAB EN VOLUME (\$US constants)	INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)
ANTIGUA-ET- BARBUDA	1,38	102 012	440	13 548	0,78
DOMINIQUE	0,45	73 925	750	6 184	0,71
GRENADE	0,8	107 825	340	9 077	0,77
GUADELOUPE	9,7	382 704	1 628	22 374	0,82
GUYANA	3,01	777 859	214 970	3 871	0,63
GUYANE	4,7	296 711	83 534	17 289	0,73
HAÏTI	8	10 981 229	27 750	728	0,49
JAMAÏQUE	13,95	2 890 299	10 990	4 826	0,73
MARTINIQUE	9,95	364 354	1 128	25 312	0,81
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	77,01	10 766 998	48 670	7 153	0,72
SAINT- BARTHÉLÉMY	0,5	9 625	25	45 193	nd
SAINTE-LUCIE	1,54	178 844	620	8 635	0,74
SAINT-MARTIN	0,7	32 125	53	16 611	0,70
SAINT-PIERRE- ET-MIQUELON	0,2	6 080	242	44 949	0,78
SAINT-VINCENT- ET-LES GRENADINES	0,73	109 897	390	6 723	0,72
SURINAME	4,54	563 402	163 821	8 067	0,72

TOTAL	137,16	27 643 889	555 351
--------------	---------------	-------------------	----------------

Sources : les principaux indicateurs sont issus de la base de données de la Banque Mondiale (<https://databank.banquemondiale.org>). Les données portant sur les collectivités d'Outre-mer sont tirées du rapport annuel de l'IEDOM pour 2018, l'IDH est issu de la base de données des Nations-Unies (<https://www.populationdata.net>), les données relatives à la dette publique sont issues du World Fact Book de la CIA (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/227.html>) et le cadre de viabilité de la dette est tiré des données FMI/Banque Mondiale (<https://www.imf.org/external/np/pdr/mona/Country.aspx>).

ANNEXE 3 : Liste des organisations régionales

TERRITOIRE	AEC	OECD	CARICOM	CARIFORUM	SICA
ANGUILLA		Membre	Associé	Observateur	
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Membre	Membre	Membre	Membre	
ANTILLES NÉERLANDAISES				Observateur	
ARUBA	Associé			Observateur	
BARBADE	Membre		Membre	Membres	
BELIZE	Membre		Membre	Membre	Membre
BERMUDES			Associé		
COLOMBIE	Membre				
COSTA-RICA	Membre				Membre
CUBA	Membre			Membre	
CURAÇAO	Associé			Membre	
DOMINIQUE	Membre	Membre	Membre	Membre	
GRENADE	Membre	Membre	Membre	Membre	
GUADELOUPE	Associé			Observateur	
GUATEMALA	Membre				Membre
GUYANA	Membre		Membre	Membre	
GUYANE FRANÇAISE	Associé (au titre de la France)			Observateur	
HAÏTI	Membre		Membre	Membre	Membre (en cours d'intégration)
HONDURAS	Membre				Membre
ÎLES CAÏMANS			Associé	Observateur	
ÎLES VIERGES BRITANNIQUES	Associé	Membre	Associé	Observateur	
ÎLES TURQUES-ET-CAÏQUES	Associé (inactives)		Associé	Observateur	
JAMAÏQUE	Membre		Membre	Membre	
LES BAHAMAS	Membre		Membre	Membre	
MARTINIQUE	Associé	Associé		Observateur	
MEXIQUE	Membre				
MONTSERRAT		Membre	Membre	Observateur	
NICARAGUA	Membre				Membre
PANAMA	Membre				Membre
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Membre			Membre	Membre
SAINTE-LUCIE	Membre	Membre	Membre	Membre	
SAINT-BARTHÉLEMY	Associé (au titre de la France)				
SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÈVÈS	Membre	Membre	Membre	Membre	
SAINT-MARTIN	Associé				
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON					
SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES	Membre	Membre	Membre	Membre	
SALVADOR	Membre				Membre
SINT-MAARTEN	Associé				
SURINAME	Membre		Membre	Membre	
TRINITÉ-ET-TOBAGO	Membre		Membre	Membre	
VENEZUELA					

Source : AEC, OECD, CARICOM.

Haïti : Territoires inclus dans le périmètre de la Direction régionale Atlantique

 Pays qui accueille le secrétariat

ANNEXE 4: Mix électriques

ÉTAT OU COLLECTIVITÉ	CHARBON	PÉTROLE	GAZ NATUREL	BIO-CARBURANTS	HYDRO-ÉLECTRICITÉ	SOLAIRE	ÉOLIEN	AUTRES ENR
DOMINIQUE		77 %			23 %			
GUADELOUPE	28 %	52 %			2 %	5 %	3 %	10 %
GUYANA		100 %						
GUYANE		38 %			54 %	6 %		1 %
GRENADE		100 %						
HAÏTI	0 %	93 %	0 %	0 %	7 %	0 %	0 %	
MARTINIQUE		93 %				5 %	0,1 %	2 %
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	13 %	52 %	20 %	0,2 %	10 %	2 %	4 %	
SAINT BARTHÉLEMY		100 %						
SAINTE-LUCIE		99 %						1 %
SAINT-MARTIN		100 %						
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON		100 %						
SURINAME	0 %	43 %	0 %	0 %	57 %	0 %	0 %	

Sources : Conseil régional de Guadeloupe, EDF, IEA, CIA, OREC (2016).

ANNEXE 5 : Principales observations constatées du changement climatique, tendances et effets à venir

Extrait de l'étude analytique Technopolis sur la région Atlantique commandée par l'AFD - Fiche « impacts du changement climatique », 2019.

La mer des Caraïbes étant considérée comme une des zones les plus vulnérables au changement climatique, les effets associés sont relativement bien documentés et identifiés. La hausse des températures, le renforcement des événements météorologiques extrêmes et la montée des eaux sont susceptibles d'avoir des impacts considérables dans la région.

Hausse des températures

Le 4^e rapport d'évaluation du GIEC prévoit dans les petits États insulaires de la Caraïbe une hausse des températures entre 1,4° et 3,2°C avant 2099. Les précipitations estivales dans les Grandes Antilles (Haïti et République Dominicaine) devraient diminuer et la fréquence des canicules et sécheresses devrait augmenter (avec d'importantes incidences sur des secteurs comme l'agriculture).

Fréquence des événements météorologiques extrêmes

Bien que les relations de causalité entre changement climatique et catastrophes naturelles restent sujettes à débat et difficiles à prouver scientifiquement, de plus en plus d'études montrent un lien potentiel entre l'augmentation des températures et la hausse de la fréquence des ouragans tropicaux dans la région. Dans son 4^e rapport, le GIEC précise que « le changement climatique modifie la fréquence, l'intensité, la durée et la couverture spatiale des événements météorologiques extrêmes ». Or, les territoires de la Caraïbe combinent plusieurs types d'aléas hydrométéorologiques qui peuvent être influencés par le changement climatique : cyclones tropicaux (tempêtes tropicales et ouragans), orages ou éclairs, ondes de tempête côtières, inondations, crues, inondations côtières et sécheresses. Le changement climatique peut exacerber les conséquences des catastrophes les plus courantes : ouragans, inondations, épisodes de sécheresse ou encore tempêtes. Les rapports scientifiques soulignent les graves problèmes sur la biodiversité et les infrastructures que risque d'entraîner l'augmentation significative du nombre d'ouragans de catégorie 4 et 5 ou la montée du niveau de la mer.

Tableau 1 : État des lieux des catastrophes naturelles ayant affecté la région depuis 2007

ÉVÉNEMENT	DATE	PAYS / RÉGIONS AFFECTÉS
Tremblement de terre	Novembre 2007	Dominique, Sainte-Lucie
Tremblement de terre	Janvier 2010	Haïti
Cyclone Tomas	Octobre 2010	Sainte-Lucie
Orage tropical Erika	Août 2015	Dominique
Cyclone Matthew	Octobre 2016	Haïti
Ouragan Irma	Septembre 2017	Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, République Dominicaine, Haïti
Ouragan José	Septembre 2017	Saint-Martin, Saint-Barthélemy
Cyclone Maria	Septembre 2017	Dominique, Sainte-Lucie, Guadeloupe

Source : Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility²¹

²¹ <https://www.ccrif.org/content/about-us>.

Montée des eaux

D'après Météo-France, on estime l'élévation mondiale du niveau de la mer à environ 1,7 mm par an en moyenne entre 1901 et 2011, et à 3,2 mm par an entre 1993 et 2014.²² Ainsi, le niveau de la mer aurait déjà connu une élévation de plus de 20 cm au cours du dernier siècle.

D'après Pascal Saffache, maître de conférences et directeur du département géographie - aménagement de l'Université des Antilles et de la Guyane, le niveau des mers régionales devrait continuer à augmenter de 2,5 à 3 mm par an et devrait s'élever d'un peu moins d'une dizaine de centimètres d'ici 2050. Dans une zone aussi vulnérable que la Caraïbe, une élévation de cette échelle pourrait entraîner une intrusion des eaux d'une extension horizontale supérieure à 800m à certains endroits.²³

Les populations des zones côtières de faible élévation (<10 m) sont particulièrement exposées aux montées des eaux.²⁴ Les Antilles et le plateau des Guyanes n'y échappent pas. La Guyane, le Suriname et le Guyana sont parmi les territoires les plus exposés au phénomène de submersion. Même si la proportion de terres submergées reste faible, la densité de population sur la côte est généralement plus élevée et cela risque d'entraîner des déplacements de population importants : avec une élévation d'un mètre, 7 % de la population serait touchée au Suriname (6 % au Guyana, 5 % en Guyane). De plus, la démographie et l'urbanisation des zones côtières continuent d'augmenter, principalement dans les pays en développement. Associé au renforcement

des événements météorologiques extrêmes, ce phénomène devrait favoriser les inondations et accroître le risque d'ondes de tempêtes.

Indice résilience et vulnérabilité

L'indice de vulnérabilité environnementale (IVE ci-dessous) est l'un des premiers outils à avoir été mis en oeuvre afin d'évaluer la vulnérabilité socio-économique d'un État aux risques liés aux catastrophes naturelles. Cet indice, développé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la South Pacific Applied Geoscience Commission (SOPAC) et leurs partenaires, est le résultat de la combinaison de 50 indicateurs (combinant des critères comme la météo, le climat, la géologie, la géographie, les ressources, etc). Il s'agit d'un des outils les plus utilisés afin d'analyser la vulnérabilité des pays de la zone.²⁵ Sa classification est la suivante :

- S'il est inférieur à 215, le pays est considéré comme résilient ;
- S'il est compris entre 215 et 264, il est considéré comme à risque ;
- S'il est supérieur à 265, il est considéré comme vulnérable ;
- S'il est supérieur à 315, il est considéré comme hautement vulnérable ;
- S'il est supérieur à 365, il est considéré comme extrêmement vulnérable.

Ainsi, la troisième colonne du tableau ci-dessous interprète le résultat de chaque pays et précise que la plupart des pays de la zone, dont ceux de la région Atlantique (République Dominicaine, Haïti, Grenade et Sainte-Lucie), sont en situation de vulnérabilité ou haute vulnérabilité.

Tableau 2 : Indice de vulnérabilité environnementale dans les Caraïbes

PAYS	IVE	DONNÉES (EN %)	STATUT
ANGUILLA	312	52	Vulnérable
ANTIGUA-ET-BARBUDA	307	56	Vulnérable
ANTILLES NÉERLANDAISES	323	60	Très vulnérable
BAHAMAS	248	62	En risque
BARBADE	403	70	Extrêmement vulnérable
BELIZE	258	90	En risque
DOMINIQUE	N.R	N.R	
GRENADE	316	62	Très vulnérable
GUYANA	207	90	Résilient
HAÏTI	343	92	Très vulnérable
ÎLES CAÏMANS	343	60	Très vulnérable
ÎLES TURQUES-ET-CAÏQUES	292	52	Vulnérable
JAMAÏQUE	381	94	Extrêmement vulnérable
RÉP. DOMINICAINE	324	90	Très vulnérable
ST-KITTS-ET-NÉVIS	359	54	Très vulnérable
SAINTE-LUCIE	393	59	Extrêmement vulnérable
ST-VINCENT-LES-GRENADINES	337	54	Très vulnérable
SURINAME	211	88	Résilient
TRINIDAD-ET-TOBAGO	381	94	Très vulnérable

Source : (Profils-pays IVE). http://vulnerabilityindex.net/EVI_Country_Profiles.htm

²² <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/impacts-du-changement-climatique-sur-les-phenomenes-hydrometeorologiques/changement-climatique-et-hausse-du-niveau-de-la-mer>

²³ Pascal Saffache, 2014, « Vulnérabilité des îles antillaises face à la montée du niveau de la mer » in Cruse & Rhiney (Eds.), Caribbean Atlas, <http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/geographie-physique-et-ressources-naturelles/vulnerabilite-des-iles-antillaises-face-a-la-montee-du-niveau-de-la-mer.html>

²⁴ <https://www.iied.org/climate-change-study-maps-those-greatest-risk-cyclones-rising-seas>

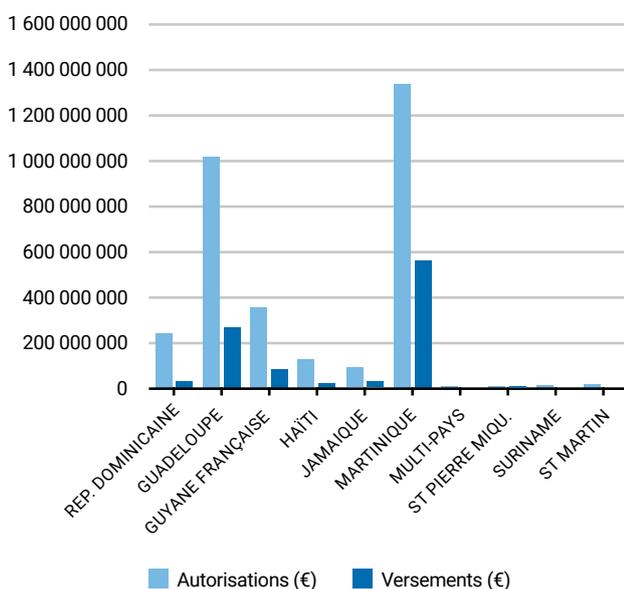
²⁵ ECLAC, Study on the vulnerability and resilience of Caribbean Small Island Developing States (SIDS), 2011.

ANNEXE 6 : Bilan des activités du Groupe sur la période 2015-2018

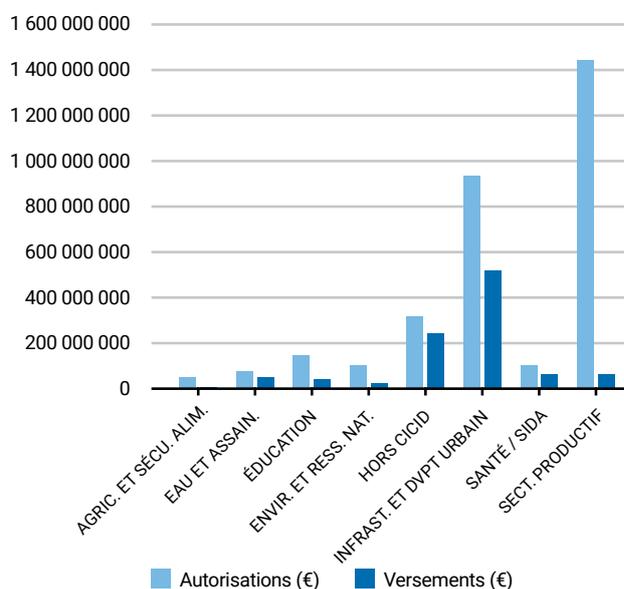
Bilan des activités du Groupe sur la période 2015 - 2018

Total autorisations 2015 - 2018	3 187 M€
Total autorisations à co-bénéfice climat	286 M€
Total autorisations à co-bénéfice genre	165 M€
Total du coût-État mobilisé	22 M€

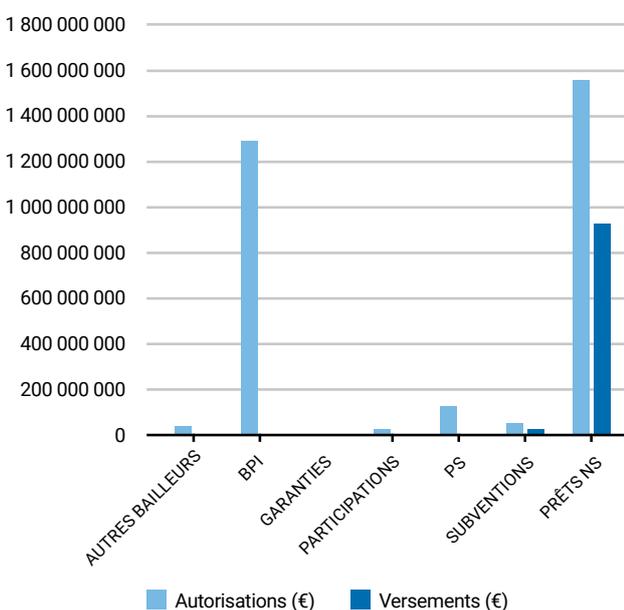
Autorisations et versements du Groupe par pays et territoire entre 2015 et 2018



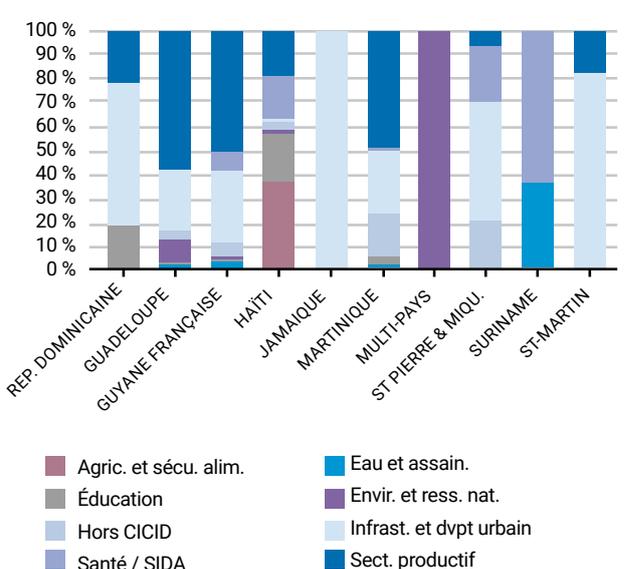
Autorisations et versements du Groupe par secteur entre 2015 et 2018



Autorisations et versements du Groupe par instruments entre 2015 et 2018



Répartition sectorielle des autorisations dans chaque pays et territoire



LISTE DES SIGLES

ACP : Afrique-Caraïbe-Pacifique

AEC : Association des États de la Caraïbe

AFD : Agence Française de Développement

APD : Aide publique au développement

BCD : Banque Caribéenne de Développement

BID : Banque Interaméricaine de Développement

CACEM : Communauté d'agglomération du centre de la Martinique

CAD : Comité d'aide au développement

CARICOM : Caribbean Community

CARPHA : Caribbean Public Health Agency

CDC : Caisse des Dépôts et Consignations

CICID : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

DCP : Document-cadre de partenariat

DROA : Direction régionale océan Atlantique

ECF : Extended Credit Facility

FED : Fonds européen de développement

FEXTE : Fonds d'expertise et de transferts d'expérience

FICOL : Facilité de financement pour les collectivités locales

FMI : Fond monétaire international

GAFI : Groupe d'action financière

IDH : Indice de développement humain

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

MOM : Ministère des Outre-mer

ODD : Objectifs du développement durable

OECO : Organisation des États de la Caraïbe Orientale

OG : Objectif général

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

OS : Objectif spécifique

OSC : Organisations de la société civile

OT : Objectif transversal

PAHO : Panamerican Health Organization

PEID : Petits États insulaires en développement

PETI : Petits États et territoires insulaires

PIB : Produit intérieur brut

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

POS : Plan d'orientation stratégique

PRGF : Poverty Reduction and Growth Facility

PRCC : Programme de renforcement des capacités commerciales

PTOM : Pays et territoires d'Outre-mer

RNB : Revenu national brut

RUP : Région ultrapériphérique

SBA : Stand-By Arrangement

UE : Union européenne

ZEE : Zone économique exclusive

Qu'est-ce que l'AFD ?

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable.

Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme santé, gouvernance... Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Le groupe AFD réunit l'AFD ainsi que sa filiale Proparco, dédiée au financement des acteurs du secteur privé. En 2018, les engagements financiers du groupe se sont élevés à 11,4 milliards d'euros.

<http://www.afd.fr>



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

